

## QUEL RÔLE POUR LES ÉLUS ?

L'action des élus (parlementaires et élus territoriaux) dans le sens du développement durable peut revêtir une certaine ampleur.

Son contexte est néanmoins de plus en plus difficile. De multiples facteurs tendent à affecter l'efficacité de l'action publique.

- De nombreuses démocraties sont encore très jeunes, ou reconstituées depuis peu. De plus, les processus de décentralisation avec dévolution d'une fraction importante du pouvoir aux élus locaux sont inachevés (en Afrique par exemple) ou inexistant dans de nombreux contextes. Il ne suffit d'ailleurs pas de reconnaître des compétences aux élus d'un territoire (commune, agglomération, région...) pour que ceux-ci soient effectifs. L'affectation des ressources nationales, et non seulement de celles de l'impôt, est en question.
- Les élus sont seuls affrontés aux coûts sociaux et environnementaux, de plus en plus lourds, induits par la globalisation, cependant que la disjonction entre croissance économique et progrès social, à l'échelle mondiale et dans un certain nombre de cas à l'échelle locale, met la citoyenneté en désarroi.

### L'ÉCONOMIE À SA VRAIE PLACE

"Nous sommes dans une économie de marché [...] ce que nous voulons c'est que comme dans tous les Etats démocratiques, cette économie de marché n'impose pas la forme de la société et ne conduise pas une société de marché, qu'elle joue son rôle mais qu'elle reste dans le domaine économique. L'économie s'est mondialisée, la politique ne s'est pas mondialisée. Donc nous sommes dans une situation qu'il faut organiser [...] Si on veut remettre, comme c'est le cas dans la plupart des démocraties, l'économie à sa vraie place, qui est une place seconde par rapport aux grands principes et à l'éthique, il nous faut construire sans pouvoir nous appuyer sur un système politique."  
 "Quelle est la façon de faire ? Renforcer les organismes comme l'OIT, dans le domaine de l'environnement, créer une organisation mondiale de l'environnement, renforcer l'OMS et faire en sorte que dans des sujets économiques soit pris en compte ce qui concerne la santé, les citoyens, l'environnement [...] en coiffant le tout par l'ONU avec un conseil de sécurité économique".

*Pierre-Alain Muet, économiste, Adjoint au maire de Lyon*

Ce qui pourrait être l'intérêt général est obscur. Les élus ont donc du mal à arbitrer entre des besoins de plus en plus diversifiés et des demandes de plus en plus souvent contradictoires, de plus en plus difficiles à concilier. Et pourtant, ils le constatent : le développement durable ne se décrète pas. Il se négocie. Il appelle des délibérations collectives associant de multiples acteurs à différentes échelles territoriales. Comment inventer, lorsqu'on en a conscience, une nouvelle façon d'exercer sa responsabilité d'élu ?

- Au demeurant, s'il est possible, et d'ailleurs nécessaire, d'élaborer, dans chaque pays, des politiques nationales cohérentes avec les objectifs du développement durable (sans se limiter, bien entendu, aux politiques de protection de l'environnement, mais en affirmant les liens entre la politique économique, les modes de production et de consommation, l'action sociale, la protection environnementale et l'aménagement du territoire), il apparaît de plus en plus difficile, pour les Etats, d'assurer seuls la disponibilité des biens publics nécessaires à la viabilité de la croissance. La résolution d'un nombre croissant de problèmes est nécessairement renvoyée à l'échelle internationale.
- Il existe un choc des temporalités entre le rythme du développement et les échéances démocratiques. Sous la pression des nécessités immédiates, les élus, dont le mandat électif est de relativement courte durée, ont du mal à situer leur action dans le temps long. De plus, ils disposent rarement des informations leur permettant de prendre des décisions pertinentes par rapport aux objectifs du développement durable.

- Le comportement des médias n'incite guère les élus à la transparence...et leur niveau de déontologie individuelle laisse encore parfois à désirer.

- Le concept de développement durable et les exigences qu'il comporte sont encore loin d'être assimilées. Un effort considérable d'information, de sensibilisation, de mobilisation reste à conduire à tous les niveaux

L'importance du fait urbain et l'interdépendance croissante du global et du local doivent conduire à porter une attention soutenue au rôle de plus en plus important des élus à l'échelle locale et à la contribution essentielle des villes à la politique de développement durable.